

RN7

UN CŒUR DE VILLAGE
DYNAMIQUE,
EMBELLI ET SÉCURISÉ





Déjà un demi-siècle à votre service !

445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON

☎ : 04.75.07.33.44

🌐 : www.groupe-boisset.fr



EIFFAGE ROUTE CENTRE EST - Établissement Isardrôme
QUARTIER LES JONQUETTES - BP 308
26503 BOURG-LÈS-VALENCE - 04 75 83 95 60 - 04 75 83 71 55

**TRAVAUX ROUTIERS PUBLICS, PRIVÉS ET PARTICULIERS
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS, AMÉNAGEMENTS URBAINS
ET VOIRIES COMMUNALES**

Restons connectés !



**IMPRESSIONS
MODERNES**

PRINT - DIGITAL
INNOVATION



GUILHERAND-GRANGES 04 75 44 54 96



PLANTATIONS, AMÉNAGEMENTS URBAINS, VRD,
SOL BÉTON DÉSACTIVÉ...
TERRAINS SYNTHÉTIQUES/NATURELS/MULTISPORTS,
PISTES D'ATHLÉTISME...

643 route de Beaurepaire - 26210 Lapeyrouse-Mornay
Tél. 04 75 31 91 88 - Fax 04 75 31 99 28 - www.laquet.fr

INFINITY[®]
BUREAUTIQUE

SOLUTIONS NUMÉRIQUES,
MULTIFONCTIONS RÉSEAU
NOIR ET BLANC, COULEUR.



Zone des Croisières | 115 rue Gustave Eiffel
07500 GUILHERAND-GRANGES
Tél. : 04 75 62 04 94 | Fax : 04 75 83 51 16
infinitybureautique@orange.fr



APSA

ALARME - INTRUSION
TÉLÉSURVEILLANCE - VIDÉO PROTECTION

04 75 05 28 62

Fax 04 75 02 86 19
www.svf26.fr

ZI avenue des Allobroges - BP 278 - 26106 ROMANS Cedex



Une solution packaging
créative & durable

Route nationale 7
26600 PONT DE L'ISÈRE
Tél.: 04 75 84 66 82

CROZES-HERMITAGE

APPELLATION CONTRÔLÉE

Vinifié, élevé et mis en bouteille par
ALAIN GRAILLOT

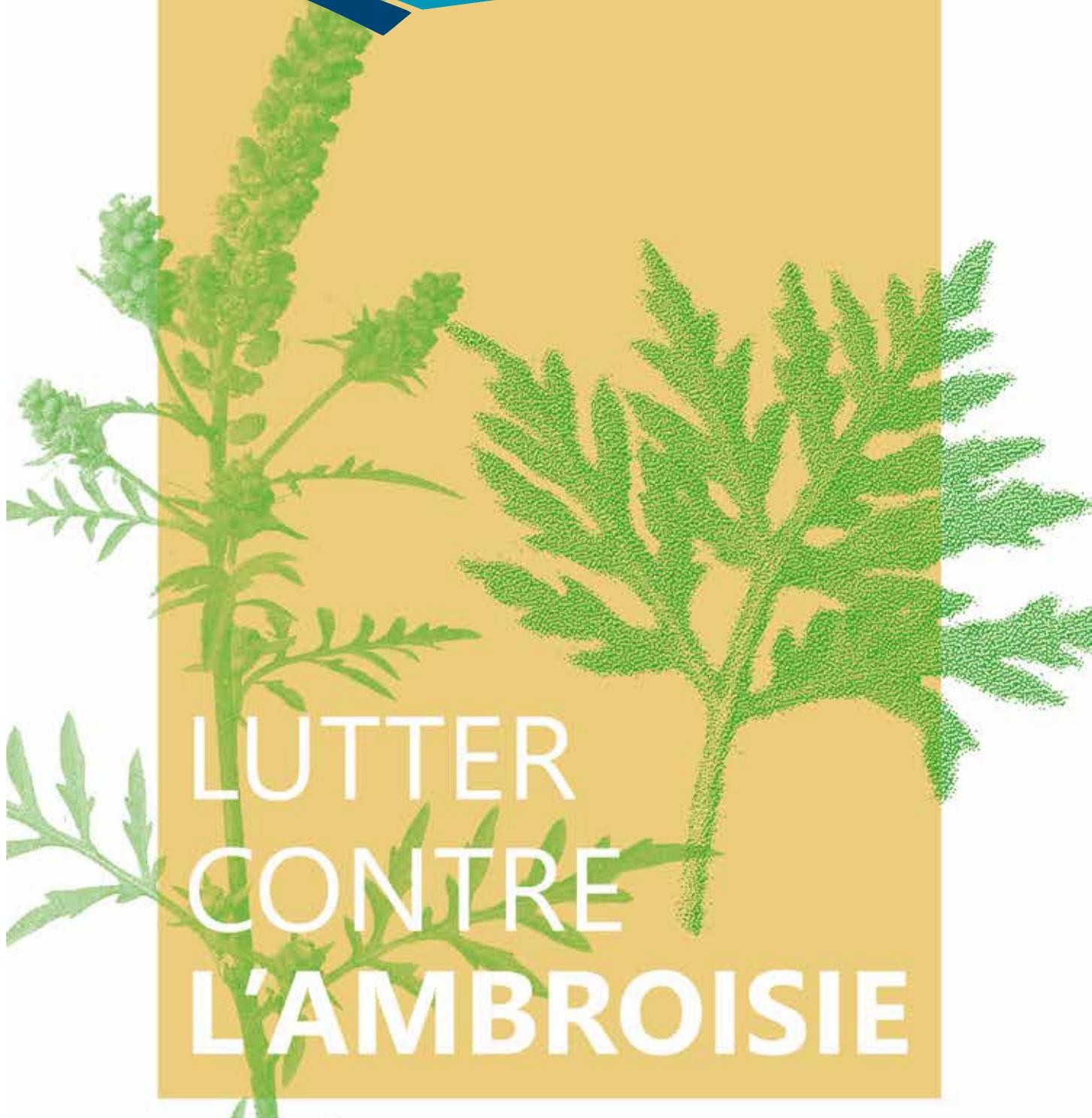


105 chemin des Chênes Verts - Pont-de-l'Isère - 04 75 84 67 52



Toujours là pour moi.

AGENCE PAYS DE L'HERMITAGE
5 PLACE DU TAUROBOLE 26600 TAIN-L'HERMITAGE - Tél. 04 75 08 42 18



LUTTER CONTRE L'AMBROISIE

LA REPÉRER ET L'ARRACHER
AVANT FLORAISON

LA SIGNALER
WWW.SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR

CONTACTER VOTRE RÉFÉRENT
AMBROISIE EN MAIRIE

WWW.ARCHEAGGLO.FR • 04 26 78 78 78

D'ARDECHE EN HERMITAGE

ARCHE
Agglo



Le frelon asiatique

**Vous suspectez sa présence.
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.
Contactez nous :**

FREDON 26

☎ 04 75 55 37 89 ✉ alexandre.gauthier@fredon26.fr

Plus d'infos sur : www.fredonra.com

**Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive.
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.**



Carte d'accès privilégié au Domaine du Lac de Champos

Accès illimité au Domaine
durant toute la saison
pour **20€ par foyer**

Disponible dans votre
office de tourisme,
venez la retirer
sans attendre !

Offices de tourisme Ardèche Hermitage !

- TAIN L'HERMITAGE
10:00-12:00 / 14:00-18:00
du mardi au samedi matin
Juillet/Août : dimanches et jours
fériés 10:00-13:00
- TOURNON-SUR-RHÔNE
10:00-12:00 / 14:00-18:00
du lundi au samedi
Juillet/Août : dimanches et jours
fériés 10:00-13:00
- SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE
9:30-12:00 / 14:00-18:00
du lundi au samedi matin
Juillet/Août : dimanches et jours
fériés 9:30-12:30
- SAINT-FÉLICIEN
9:30-12:30 / 14:00-17:30
du mardi au samedi
Juillet/Août : dimanches et jours
fériés 9:30-12:30

www.ardeche-hermitage.com
info@ah-tourisme.com

Domaine du Lac de Champos

B.P. 2 - 26260, SAINT-DONAT-
SUR-L'HERBASSE, DRÔME DES
COLLINES

- DU 19 MAI AU 23 JUIN 2018
les week-ends et jours fériés
- DU 23 JUIN AU 2 SEPT. 2018
ouvert tous les jours

04 75 45 17 81
contact@lacdechampos.com
www.lacdechampos.com



D'ARDECHE EN HERMITAGE



Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

- téléphone : 01 49 55 82 22

À noter

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018).

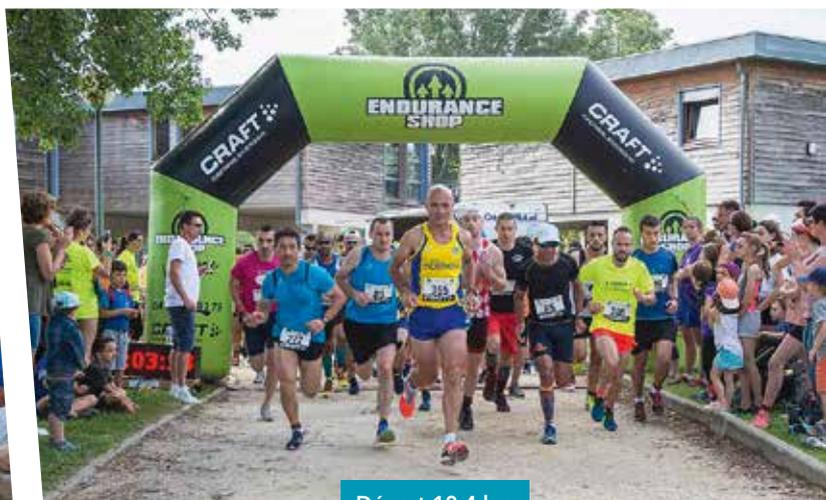


Commission relations locales

3 juin 2018 COURIR SUR LE 45^e PARALLÈLE 2^e édition



Départ course enfants



Départ 10,4 km



300 coureurs
120 marcheurs
70 bénévoles
29 sponsors
4 distances de course
4 parcours de marche

Merci à tous pour la réalisation
de ce bel événement sportif sur la commune.

CCAS**ACTIV'
MÉNINGES**

Atelier gratuit pour préserver la mémoire, organisé par le CCAS, proposé par la Mutualité Française avec le soutien financier de la conférence des financiers de la Drôme.

Merci à l'animatrice, Melody, pour la qualité de sa prestation.

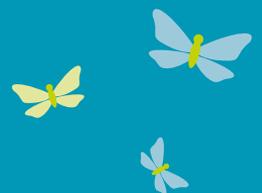
**Formation aux gestes qui sauvent**

Une après-midi de formation aux gestes qui sauvent organisée et financée par le CCAS

La formation est assurée par Gérard Y., moniteur formateur de l'UNASS. Ce groupe de 15 personnes a apprécié cet enseignement que certains souhaitent poursuivre et approfondir. Nous proposons une formation niveau PSC1, un samedi, pour une durée de 7 heures au tarif de 55 €. Les personnes intéressées peuvent laisser leurs coordonnées en mairie pour être informées.

École

Le vendredi 22 juin, les élèves déjeunant au restaurant scolaire ont eu le privilège de manger les salades cultivées par les CP de la classe de M^{me} Joblot dans le cadre de leur projet jardin !



Pont des Arts

Sylvie Franck, notre professeur de peinture, nous fait travailler divers sujets avec différentes matières (huile, acrylique, fusain, collage). Cette saison 2017-2018, nous étions 10 élèves (2 messieurs et 8 dames). Nos cours sont le lundi de 9 h à 11 h 30. Cette année, nous avons exposé une soixantaine de tableaux.

Pour ceux et celles qui souhaitent se joindre à nous ou pour divers renseignements, vous pouvez contacter :

M^{me} Pizieux : 04 75 84 50 05

M^{me} Palisse : 04 75 84 65 23



Photo : M. Rebattet

Aéro Loisirs du 45^e

Une cérémonie de remises de Médailles a été organisée cette année pour mettre à l'honneur les plus jeunes et méritants pilotes du Club Aéro Loisirs du 45^e.



C'est dans le plus grand des secrets que cette manifestation avait été préparée pour le 14 mai. À cette occasion tous les membres ont été invités pour entourer les 5 jeunes impétrants qui savent maintenant faire évoluer tout seuls leurs petits engins volants.

Le Président du club, Claude Chastagnier, a remis les médailles et diplômes. Les jeunes pilotes ont fait évoluer leurs Drénalines en début de séance. Ils n'ont pas su à quelle sauce ils allaient être mangés lorsqu'on leur a gentiment demandé de se mettre en rang d'oignon devant Claude : bombardé pour l'occasion du titre d'inspecteur de la Fédération Française d'Aéromodélisme...

En compagnie de Didier, leur instructeur, Claude a appelé les jeunes un à un pour leur remettre en mains propres les reconnaissances officielles du club de leur capacité à faire voler ces petits objets capricieux.

Il ne fallait pas oublier le plus jeune pilote instructeur qui seconde très brillamment Didier : Jules, maître du Torque et roi du Rolling Harrier qui a aussi eu droit à sa médaille personnelle récompensant son investissement au sein du club. Cette remise de médailles s'est clôturée autour d'un apéritif offert par le club.

CARRELAGE ET DALLES EXTÉRIEURES ♦ PIERRES ♦ MARBRES ♦ DALLES ET CARREAUX DE PISCINE



COMPTOIR DU CARRELAGE

26 St-Marcel-lès-Valence - Tél. 04 75 58 84 15

Du lundi au vendredi : 8 h à 12 h / 14 h à 19 h

EXPO NON STOP LE SAMEDI : 8 h - 19 h

Choix - Conseil - Qualité

SHOW-ROOM DE 1 600 m²



UMAC - OPEX

Le 7 avril 2018, l'association des anciens combattants et victimes de guerre, l'UMAC-OPEX de Pont-de-l'Isère, présidée par M. Michel Avril a accueilli et organisé l'assemblée générale (AG) de l'association fédérale de la Drôme des anciens combattants et victimes de guerre (l'UFDAC-VC), présidée par Laurent Grégoire.

Les élus, M^{me} le Maire de Pont-de-l'Isère et M. Lymonta, délégué départemental attaché aux anciens combattants, invité d'honneur, ont rappelé à cette occasion l'importance du devoir de mémoire et évoqué l'engagement des jeunes générations afin de perpétuer le souvenir.

Le bilan financier et le bilan des activités de l'année écoulée, les votes à mains levées, l'organisation à Paris du centenaire de la fin de la grande guerre 1914-1918 en mai prochain, les réflexions sur le nom et l'avenir des associations d'anciens combattants afin de coller à la réalité d'aujourd'hui et accueillir des jeunes, ont été autant de sujets débattus par les 180 adhérents présents.

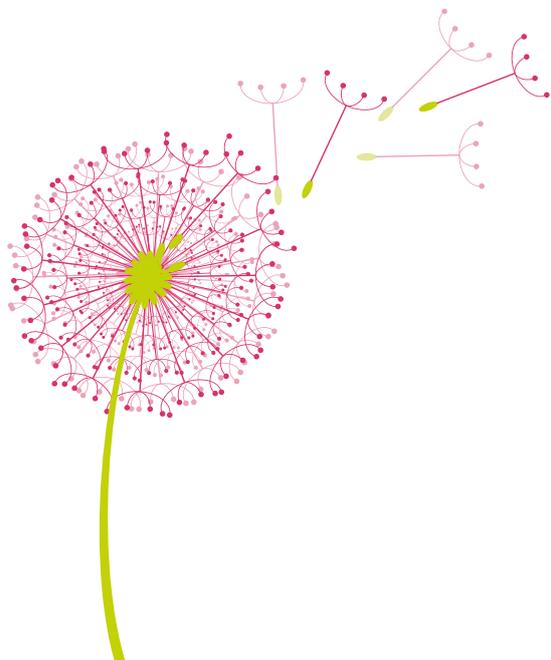
Des médailles des anciens combattants, échelons bronze et argent, ont été décernées par les présidents. À l'issue, un long cortège mené par les porte-drapeaux s'est dirigé à pied vers le cimetière où une rose a symboliquement été déposée sur chaque tombe des « morts pour la France » de 14-18. Puis trois gerbes ont été déposées au Monument aux Morts, celle des anciens combattants, de la commune et du département.

L'assemblée générale s'est terminée autour d'un repas organisé par l'UMAC-OPEX. L'association UMAC-OPEX informe que les militaires en activité ou retraités (jeunes et anciens) et les sympathisants peuvent demander à adhérer à l'association.



ADMR

Mardi 12 juin : rencontre organisée par les salariés autour d'un apéritif dinatoire pour partager et honorer Monique Françon qui ne renouvelle pas son mandat de bénévole après 23 ans de dévouement dans l'association. Nous connaissons une très grande difficulté de recrutement avec un besoin urgent d'embauches pour l'association : temps complet, temps partiel, CDD (remplacement vacances), CDI, diplômé, expérimenté ou débutant.





L'ADMR RECRUTE

- Les valeurs d'une association et 70 ans d'expérience,
- Le contact humain
- Un métier d'avenir
- Un accompagnement assuré



L'ADMR RECRUTE

Domicile, Autonomie, Famille, Santé



vous recherchez un emploi ?

Rejoignez-nous vite !

Envoyez nous votre CV et lettre de motivation à
ADMR REUNIES
à propos du Rhône - 26000 PONT DE L'ISÈRE
adresse: rca@orange.fr - 04.75.25.50.80

ILS SONT SUR LA RN7



 45° Parallèle de l'Immobilier



 Aline et A coiffure



 Arômes&Sens



 Boucherie-Charcuterie Bruno-Dideron



 L'Arrosoir



 Alliance Elixir



 Boulangerie-Pâtisserie Rey



 Boulangerie-Pâtisserie Vincent



 Café Rey



 Croc' en stock



 Factory Food



 Garage du 45° Parallèle



 Kebab - Tacos - Pizzas



 Pâtisserie - Traiteur Scharitz



 Mirettes et Binocles



 Pizzeria Corleone



 Michel Chabran Hôtel-Restaurant



 Rhône Magnum



 Pharmacie de Pont-de-l'Isère



 Pack Vert Emballages



 Tabac-Pressé Épicerie du 45° //



 Utile



 Violette fleuriste



 Tattoo Shop Route N° 7

Soyez remerciés pour votre patience tout au long des travaux de réaménagement de la RN7. Désormais le cœur du village va retrouver tout son dynamisme et offrir à l'ensemble de ses habitants un environnement sécurisé et embelli.

Bibliothèque pour tous

Le 4 mars 2018, la bourse aux livres a eu lieu à la salle communale dans une très bonne ambiance malgré un nombre restreint d'exposants et de visiteurs. Cette première expérience sera renouvelée le dimanche 7 octobre 2018.

Le dimanche 8 avril 2018, nous avons participé à la brocante organisée par le Comité des Fêtes. Nous remercions l'association de nous avoir sollicités cette année encore.

Nous restons fidèles à nos interventions, chaque mardi matin à la crèche, grâce à nos trois bénévoles qui s'y investissent.

Pendant l'année scolaire, la Bibliothèque a reçu 4 classes maternelles et 9 classes élémentaires. Le concours du Livrentête (qui a lieu chaque année) a vu la participation de plusieurs classes et les élèves ont été récompensés de leur fidélité. Leurs choix 2018 correspondent aux résultats nationaux. Merci aux instituteurs de leur implication à ce concours.

Les enfants (3-7 ans) de familles adhérentes apprécient « le moment du conte » mis en place en septembre 2017, le 1^{er} mercredi du mois. Il pourrait être reconduit à la rentrée 2018.

La boîte à livres

Placée dans une cabine téléphonique sur le parking du centre commercial nord de notre commune, elle a été inaugurée le 19 avril dernier et est en plein essor. Merci à chacun pour le respect manifesté à cet espace.

Elle a pu être fonctionnelle grâce à Madame le Maire et son équipe, à l'opérateur Orange, à la SCI Grandeur Nature et ses 3 commerces, à l'intervention de la graphiste pour la customiser et à la pose des étagères par un menuisier de notre commune. Nous les remercions tous encore infiniment. Souhaitons longue vie à cet espace pour la circulation du livre, compagnon du temps qui passe.



À noter

Ouverture de la bibliothèque en juillet-août le jeudi de 16 h à 19 h à compter du 12 juillet

Bourse aux livres le dimanche 7 octobre 2018 de 10 h à 15 h

Fermeture de la Bibliothèque (Noël) du 24 décembre 2018 au 2 janvier 2019

Rappels

Inscription à la Bibliothèque : 25 € par famille et par an (date à date) avec prêt gratuit.

Horaires d'ouverture au public : mardi de 15 h à 18 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h

jeudi de 15 h à 19 h (16 h à 19 h pendant les congés scolaires).

Bel et bon été à toutes et tous.

Dynamic Danse



Encore une saison qui est passée beaucoup trop vite. Elle s'est achevée le samedi 16 juin par son gala à Mercurol.

Son thème, musiques de films, nous a fait voyager de la féerie de Walt Disney (Vaiana, Mary Poppins...) à la science-fiction (Harry Potter, Titanic...).

Après un spectacle mené par le sourire de nos danseuses et danseurs et le savoir-faire de nos professeurs, Emmanuelle, Nolwen et Shéhérazade, nous nous sommes souhaité de bonnes vacances autour du pot de l'amitié le mercredi 4 juillet.

Krav Maga

Le Krav Maga 26 Pont-de-l'Isère évolue chaque année. Cette année des adhérents de Bésayes (USCB) nous ont rejoints. Nos cours sont toujours assurés par nos enseignants Lionel Avias, directeur technique 37^e dan et responsable des grades Comité Drome Ardèche, et Johnny Deambrogio, 1^{er} dan et titulaire du DIF.

Le 26 mai a eu lieu la préparation des ceintures et le 16 juin le passage des ceintures (jaune, orange, verte, bleue, marron).

N'hésitez pas à venir nous voir afin de savoir vous défendre dans une ambiance conviviale mais sérieuse. Nous vous accueillerons chaleureusement.

Renseignements :

Annie Martinez, présidente : 06 23 96 93 29

Lionel Avias, directeur technique : 06 80 06 11 18

« Une ambiance conviviale
mais sérieuse. »

Georges Belchi, vice-président : 06 61 76 37 01

Johnny Deambrogio, enseignant : 06 73 97 92 94



Judo

FIN DE SAISON AU DOJO



Il manquait peu de monde pour la traditionnelle fête de clôture de la saison. Parents et judokas se sont retrouvés dans un dojo, spécialement aménagé pour la circonstance. Une soirée qui a débuté avec une démo des 5-7 ans et qui s'est poursuivie avec la remise des récompenses de la saison.

Les premières couleurs de ceintures ont été remises par les nouvelles ceintures noires du club, les ceintures vertes à marron furent remises par Madame le Maire, Marie-Claude Lambert, Marc Pizieux, adjoint aux associations, et Pierre Magnin, conseiller municipal.

Charlène Goncalves, Présidente du Dojo, a remercié les bénévoles et souligné le dynamisme du club, avec

les bénévoles et souligné le dynamisme du club, avec les bénévoles et souligné le dynamisme du club, avec

Stéphanie Pikon, Sonia Péjac et Vincent Sigaud de la commission « Fête des 40 ans du Dojo » ont présenté les grandes lignes de cet événement avec notamment la venue d'un ancien grand champion de judo. L'édition d'une plaquette et la recherche d'annonceurs auront lieu pour financer tous ses projets.

Un pot de clôture et une soirée paella clôturaient cette soirée familiale et conviviale.

QUATRE NOUVELLES CEINTURES NOIRES

Une très bonne année sportive pour le Dojo, avec quatre ceintures noires remises à des jeunes judokas du Dojo, âgés de 15 ans à 17 ans : Amandine Vivier, Lionella Pelissier, Nicolas Jolivet et Faustin Riou.

Un résultat qui récompense un travail entamé dès la ceinture marron et qui est une étape importante dans la vie d'un judoka. Elle atteste les valeurs essentielles d'un judoka : la moralité (Shin), la technique (Gi) et les qualités physiques (Tai).

Le judoka ceinture noire doit non seulement porter ces valeurs mais aussi les transmettre et les mettre en pratique. Une belle satisfaction pour la présidente, Charlène Goncalves, et Djamel Bazri, leur professeur.



Boule Pont-d'Iséroise

Changement à la tête de la Boule Pont-d'Iséroise

Après des années de présidence, Chantal et Jean-Claude Vincent ont souhaité prendre un peu de recul et aspirer à un peu plus de tranquillité, tout en restant actif au club.

Un nouveau bureau a été composé avec Jack Zanandreis, président, Jean-Claude Sainsorny, vice-président, Chantal Vincent et Marie-Françoise Cuney, trésorrières, Marie-Anne Dianin et Patrick Plait, secrétaires.

Le club continue sa route en glanant de bons résultats avec la participation des joueurs aux fédéraux et au championnat de France.



Le président Jack Zanandreis et son équipe (Michel Trapier, Alain Bodnar, Alain Cuoq, Robert Berlutti) qualifiés pour le championnat de France au Cheylard le 7 septembre 2018.

Comité de Jumelage

Cette année, le Jumelage fête ses 15 ans. Pour cet anniversaire, nos amis italiens viennent nombreux, et nous recevons également les nouveaux venus pour « un pacte de l'amitié » avec Castel San Giovanni.

Notre Comité de Jumelage a tenu son assemblée générale annuelle le 19 janvier 2018 et a élu son nouveau Conseil d'Administration et son nouveau bureau :

Président : Léopold Lari Barnard

Président adjoint : Marc Pourcenoux

Secrétaire : Danièle Gallo

Trésorier : Jean-Pierre Izzo

Trésorier adjoint : Emmanuel Forichon

Membres du conseil d'administration : Annie Porte, Monique Bonnet, Maurice Gallo, Jacky Reynaud

L'association compte 55 adhérents.

Son programme d'activités pour 2018 s'établit comme suit :

Loto - salle polyvalente 15 ou 22 septembre selon le calendrier du COS Volley pour l'occupation de la salle

Salon de l'Art et du Goût dimanche 4 novembre

Bonnes vacances à tous !



Association Pont-de-l'Isère Environnement

API Environnement, toujours active, s'est équipée d'appareils de mesures de champs électromagnétiques.

Ses membres suivent avec attention l'évolution des technologies de la téléphonie mobile, les parutions d'études sur de possibles impacts sanitaires et les implantations ou modifications locales.

API procède régulièrement, sur la commune de Pont-de-l'Isère, à des mesures d'exposition aux ondes électromagnétiques émises par les antennes relais des 5 opérateurs installés sur 3 pylônes.

Pour rejoindre l'association Pont-de-l'Isère Environnement ou avoir des informations :
api.environnement@free.fr

Arômes&Sens
 Beauté & Bien-Être

SOINS CORPS & VISAGE
 ESPACE HAMMAM / SALLE DE RELAXATION

Soin visage
 Soin corps
 Maquillage
 Massage
 Gommage
 Hammam
 Relaxation

Lundi-Samedi 9h-19h Fermé le mercredi

65 avenue du 45^{ème} Parallèle
26600 PONT DE L'ISERE
Tél. 04 75 40 37 76

Le plus grand des secrets c'est d'être bien avec soi !

Club du 45^e Parallèle

La saison estivale a commencé le 26 avril avec la fête des adhérents au cours de laquelle un mini loto a été organisé.

Paella suivie d'un concours de belote

Beaucoup de gagnants - au club ██████████ 17 mai

Découverte du canal du Midi

Passage sur le pont-canal et les écluses ██████████ 5 juin

Débarquement en Normandie

Visite de plages du débarquement, dégustation de cidre et autres spécialités normandes (avec modération bien sûr...) ██████████ du 3 au 8 septembre

Repas de fin de saison

au restaurant « Le Valentin » à Bourg-lès-Valence ██████████ 28 juin



Photo : M. Rebattet



Claude Chastagnier s.a.s

AGENCEMENT
Cuisines, Salle de Bains, Dressing...

www.chastagnier.fr

7 chemin des Près - PONT-DE-L'ISÈRE Tél. 04 75 84 61 20

fingerprint technologies

ACCÈS INTERNET & TÉLÉPHONIE AGENCE WEB SERVICE CLOUD & INFRASTRUCTURE

04.75.02.84.34 WWW.FINGERPRINT.FR

Atelier mobile **ATOME MOTO**

Révision, réparation et entretien courant de vos motos et scooters

Chez vous, au boulot, partout... **07 81 03 76 10**

fabrice@atome-moto.fr www.atome-moto.fr

excursions séjours

transport scolaire et tourisme
location Minibus 9 places
avec ou sans chauffeur - Permis B

Mercier

www.tourisme-mercier.com
26600 TAIN L'HERMITAGE 04 75 08 26 52

Utile

NOS SERVICES :

- Livraison à domicile
- Dépôt de gaz
- Pain cuit sur place
- Dépôt pressing

Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 non-stop
Dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h 30

1, route de Lyon - 26600 PONT-DE-L'ISÈRE
04 75 58 21 84

Bouger O 45^e

Cette année encore nous vous attendons nombreux à nos différents cours proposés, tels que :

- Stretching
- Pilates
- Fitness – Aérobic
- Yoga

Essai possible et facilités de paiement.

Pour tout renseignement, contactez le 04 75 84 67 99 ou le 06 08 87 17 42.

Le 10 juin nous avons participé avec le Comité des Fêtes à la brocante. Journée réussie. Merci aux bénévoles.



Chers parents de Pont-de-l'Isère,

L'association des parents de l'école de Pont-de-l'Isère vous attend nombreux à la rentrée prochaine. Notre mission : être la voix des parents et les représenter au sein de l'école mais également mener des projets pour les enfants avec les enseignants. Cette année en collaboration avec les équipes enseignantes de l'école maternelle et élémentaire nous avons mis en place le projet sur le thème « 10 jours pour mieux vivre ensemble ». Celui-ci a eu pour but d'aborder les émotions à l'école et à la maison. Pour clôturer ce projet, la FCPE a offert plusieurs livres à l'école.

Date à retenir de l'assemblée générale de la FCPE qui se déroulera le mardi 18 septembre à 20 h à la salle communale, nous serons ravis d'accueillir de nouveaux parents sans engagement, seulement découvrir et partager des idées.

Émilie Passas, présidente de la FCPE de Pont-de-l'Isère :
06 82 09 94 58 – fcpepontdelisere@gmail.com

L'essentiel de la violence à l'école, c'est l'accumulation de petites choses :
Aidez-nous à améliorer les journées de vos enfants !

La **fcpe** & Les **écoles** Du 24 Mai au 2 Juin
de Pont de l'Isère

**ni hérissos,
ni paillassos**

10 jours pour mieux vivre ensemble :
Respecter et se faire respecter !

A l'école, à la maison, aux activités... Partout !

Retrouvez le clip sur <https://www.dailytopo.com/video/xtB4ra/>

Déploiement prochain du compteur électrique communicant Linky

Enedis nous informe que l'installation sera généralisée sur la commune à partir de début novembre 2018. Chaque abonné recevra 45 jours avant sa pose un courrier d'information.

À l'automne, un technicien d'Enedis répondra à toutes les questions au cours d'une permanence en mairie.

Pour en savoir plus :

www.enedis.fr

www.compteur-linky.com

www.quechoisir.org/action-ufc-que-choisir-compteur-linky-le-vrai-du-faux-n11627/

Conseil municipal du 5 mars 2018

DELIBÉRATIONS

Question n° 1

CDG Avenant n° 4 à la convention d'inspection en hygiène et sécurité au travail

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la commune a mis en place une mission d'inspection du travail, soit par convention avec le Centre de Gestion signée en 2009. Le coût étant fixé par le Centre de gestion annuellement, pour 2018 celui-ci est de 294 € par jour d'intervention, sachant qu'une journée d'inspection engendre automatiquement une journée supplémentaire d'administration. Il est nécessaire de conclure un avenant n° 4 à cette convention afin de prendre en compte les modifications pour l'intervention de l'année 2018. Le Conseil municipal accepte l'avenant n° 4.

Questions n°s 2 à 7

Comptes administratifs et comptes de gestion 2017 – affectation des résultats budget général, service assainissement

Madame le Maire présente au Conseil municipal les comptes administratifs : commune – assainissement.

Le point au 31-12-2017 Commune

Fonctionnement 2017 avec les reports antérieurs

Dépenses 2017	1 934 561,95 €
---------------	----------------

Recettes 2016	2 352 684,10 €
Reports 2016	216 495,28 €
Total	2 569 179,38 €

Excédent de fonctionnement cumulé : **634 617,43 €.**

Investissement 2017 avec les reports antérieurs et les restes à réaliser

Dépenses 2017	1 778 807,77 €
Déficit 2016	267 487,23 €
Restes à réaliser Dépenses	905 910,79 €
Total	2 952 205,79 €

Recettes 2017	1 897 507,18 €
Déficit 2017	- 148 787,82 €
Restes à réaliser Recettes	706 048,00 €
Total	2 603 555,18 €

Besoin net de financement en 2017 : **348 650,61 €.**

L'excédent de fonctionnement cumulé : **634 617,43 €** permet de financer :

Le besoin net de financement de 2017	348 650,61 €
--------------------------------------	--------------

La différence sera l'excédent de fonctionnement à reporter	285 966,82 € au budget 2018
--	--------------------------------

Le point au 31-12-2017 Assainissement

Fonctionnement 2017 avec les reports antérieurs

Dépenses 2017	35 828,04 €
---------------	-------------

Recettes 2017	216 698,55 €
Report 2016	829 080,85 €
Total	1 045 779,40 €

Excédent de fonctionnement cumulé : **1 009 951,36 €.**

Investissement 2017 avec les reports antérieurs et les restes à réaliser

Dépenses 2017	95 224,60 €
Restes à réaliser Dépenses	206 976,34 €
Total	302 200,94 €

Recettes 2017	17 664,79 €
Excédent 2016	94 780,33 €
Excédent 2017	7 220,52 €
Restes à réaliser Recettes	44 663,00 €
Total	157 108,12 €

Besoin net de financement en 2017 : **145 092,82 €.**

L'excédent de fonctionnement cumulé : **1 009 951,16 €** permet de financer :

Le besoin net de financement de 2017	145 092,82 €
--------------------------------------	--------------

La différence sera l'excédent de fonctionnement à reporter	864 858,54 € au budget 2018
--	--------------------------------

Les comptes de gestion de la Trésorière sont concordants aux comptes de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, hors de la présence de Madame le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte les comptes administratifs et de gestion de la Commune et du Service Assainissement, et décide d'affecter les résultats au budget 2018 conformément au tableau ci-dessus.

AUTRES AFFAIRES

Madame le Maire informe le Conseil municipal des décisions qu'elle a prises :

Décision 2018.05 – L'Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la RN7 dans la traverse du village avec la SAS Alp'Études a pour objet l'ajustement du programme et l'arrêt du coût définitif des travaux. Celui-ci est accepté pour un montant de 30 199,42 € HT ce qui porte le montant du marché à 83 924,42 € HT.

Décision 2018.06 – Le Marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour la mise en séparatif et réhabilitation réseau EU de la RN7 est attribué à la SAS Alp'Études, pour un montant global de 15 600 € HT.

Décision 2018.07 – Le marché N° 2018TR04490001 relatif à l'entretien de l'Éclairage public 2018-2021 est attribué à Eiffage Énergie Infrastructures Rhône-Alpes Agence Drôme Ardèche 4 rue Gaspard Monge 26500 Bourg-lès-Valence.

Décision 2018.08 – Le marché N° 2017TR04280001 relatif au lot 1 pour la rénovation thermique et accessibilité Mairie attribué à Menuiserie Vivaroise « Le Clozel » 07240 Vernoux-en-Vivaraïs pour un montant de 39 044,00 € HT est résilié pour faute à compter du 23 janvier 2018.

Questions diverses

Madame le Maire, Monsieur Daniel Roux font état de l'avancement des travaux de la RN7, actuellement intervention sur les réseaux d'eau potable, eaux usées et pluviales. Les branchements d'eau potable des riverains se font au fur et à mesure de l'avancée des travaux. La déviation va être mise en place après l'achèvement de la partie ouest.

Monsieur Marc Pizieux informe des prochaines manifestations.

Madame Isabelle Pouilly informe des prochains conseils d'école

Madame Isabelle Chastagnier :

Atelier Activ'méninges proposé par la Mutualité française, tous les vendredis matin entre le 23/03 et le 15/06, soit 10 séances gratuites.

Rappel Conférence « Savoir poser des limites aux enfants » le 05/04 à 20 h à la salle communale.

Gestes qui sauvent par l'UNASS le 18/05 de 13 h 30 à 17 h à la salle communale.

Prévention routière le 21/09.

Ateliers sur le numérique avec Arche agglo 15 séances de 2 h en septembre.

Madame Elisabeth Fontanet :

Préparation course et marche, l'association choisie est ACC 26 (association contre le cancer) qui mène des actions en faveur des malades du cancer et les enfants hospitalisés au centre Léon Bérard.

Conseil municipal du 10 avril 2018

DÉLIBÉRATIONS

Question n° 1

Création postes pour besoins saisonniers

Madame le Maire expose qu'en raison du surcroît de travail conséquent au fleurissement estival de la commune, et en raison de l'activité de haute saison au marché aux fruits, et de l'absence de personnel titulaire pour une durée indéterminée, il y aurait lieu de créer trois emplois saisonniers d'ouvriers polyvalents à temps complet. Accord du Conseil municipal.

Question n° 2

Budget primitif général 2018

Madame le Maire présente le projet de vote :

1) des taux d'impôts :

Taxe d'habitation 6,89 %

Taxe foncière (bâti) 12,80 %

Taxe foncière (non bâti) 54,20 %

2) Des subventions communales (voir liste dans le projet de budget primitif 2018)

3) du budget primitif général 2017 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 587 916,58 €	2 587 916,58 €
Investissement	2 178 333,61 €	2 178 333,61 €
Total	4 766 250,19 €	4 766 250,19 €

Le Conseil municipal adopte le budget primitif 2018 du budget général.

Question n° 3

Budget primitif 2017 – service Assainissement

Madame le Maire présente le projet de vote du budget primitif assainissement 2018

	Dépenses	Recettes
Exploitation	994 858,58 €	994 858,58 €
Investissement	1 217 015,27 €	1 217 015,27 €
Total	2 211 873,81 €	2 211 873,81 €

Le Conseil municipal adopte le budget primitif 2018 du service assainissement.

Question n° 4

SDED Territoire d'Énergie Drôme : adhésion au service de conseil en Énergie

Madame le Maire expose que depuis plusieurs années le SDED, Territoire d'Énergie Drôme, s'implique aux côtés des communes drômoises pour contribuer à la maîtrise de la dépense énergétique du patrimoine bâti public (bilans énergétiques, accompagnements opérationnels, valorisation des Certificats d'Économies d'Énergie). Le SDED a adopté le règlement d'attribution d'une aide financière aux petits travaux d'économies d'énergie en faveur des collectivités membres.

Celui-ci vient soutenir les dépenses répondant aux critères des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Son taux annuel est de 50 % jusqu'à une dépense éligible de 20 000 € HT et de 20 % supplémentaires jusqu'à 50 000 € HT.

En contrepartie, le SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux. Pour bénéficier de ce dispositif, la commune s'engage à adhérer jusqu'au 31 décembre 2020 au service de Conseil en Énergie du SDED, lui permettant d'accéder à une connaissance précise des consommations du patrimoine communal, à des conseils sur les améliorations énergétiques à réaliser et à pouvoir solliciter une aide financière. L'adhésion s'élève à 0,20 €/hab. et par an pour une commune rurale (au sens de la TCCFE) et à 0,50 €/hab. et par an pour une commune urbaine.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal, décide :

- d'approuver le règlement d'intervention du SDED pour les actions tendant à maîtriser la demande d'énergie sur le territoire, joint en annexe,

- d'adhérer au service de Conseil en Énergie du SDED, à raison de 0,50 €/hab. pour une population totale de 3 419 habitants soit 1 709,50 € par an, jusqu'au 31 décembre 2020,

- de céder au SDED les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) issus des travaux réalisés.

Question n° 5

Plan de zonage Eaux usées – Eaux pluviales : approbation du résultat de l'enquête publique

Madame le Maire rappelle que la commune de Pont-de-l'Isère a, par délibération 2017.041 en date du 26 juin 2017, approuvé le lancement de l'enquête publique proposant le plan de zonage des eaux usées et des eaux pluviales. L'enquête publique s'est déroulée à partir du 9 janvier 2018 pour une durée d'un mois. Le commissaire enquêteur a, en date du 2 mars 2018, rendu

ses conclusions. Celui-ci émet un avis favorable à l'élaboration du plan de zonage tel que présenté à l'enquête publique. Le Conseil municipal décide :

- **d'approuver** les plans de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales tels qu'ils sont annexés au dossier,

- **d'informer** que le zonage d'assainissement approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux,

- **de donner pouvoir** au Maire pour signer tous les actes rendant exécutoire le zonage d'assainissement,

- **de dire** que le présent zonage d'assainissement sera annexé au PLU.

AUTRES AFFAIRES

Madame le Maire informe le Conseil municipal des décisions qu'elle a prises :

Décision 2018.09 – Le marché N° 2017TR04140003 relatif au lot 3 pour la construction d'un bâtiment de commerce et bureaux attribué à l'Entreprise Gree Étanchéité rue Thimonnier 26100 Romans-sur-Isère pour un montant de 13 991,10 € HT. est résilié suite à liquidation judiciaire à compter du 7 mars 2018.

Décision 2018.10 – Le marché N° 2018TR04140010 relatif au lot 3 pour la construction d'un bâtiment de commerce et bureaux est attribué à la SARL Ecoba 760 rue André Malraux 07500 Guilherand-Granges pour un montant de 17 584,03 € HT.

Décision 2018.11 – Madame le Maire sollicite une subvention, au titre de la DETR pour le complément d'installation d'un système de vidéoprotection pour un montant prévisionnel du projet de 21 339 € HT.

Décision 2018.12 – Le marché N° 2018TR04280001 relatif au lot 1 pour la

renovation thermique et accessibilité Mairie est attribué à la SAS Delorme Battandier pour un montant de 42 890 € HT.

Décision 2018.13 – Madame le Maire sollicite de Monsieur le Président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes une subvention, au titre de l'intervention régionale pour la sécurité des Auvergnats et des Rhonalpins dans le cadre du dispositif de soutien à la vidéoprotection pour un complément d'installation au système mis en place en 2017.

Madame le Maire :

Cérémonie de citoyenneté le 27/04 à 18 h 30.

Commémoration du 8/05, cérémonie à 11 h. Point sur les travaux de la RN7 qui avancent normalement.

Madame Christel Castello :

L'organisation de la course du 3 juin avance, des flyers sont en cours de distribution et d'autres vont bientôt être disponibles avec les logos des sponsors. Le volume de soutien des sponsors et quasiment identique à celui de l'an dernier.

Monsieur Marc Pizieux :

La fête de la pêche devrait être organisée le 28/04, dans l'attente d'une dérogation déposée par l'association organisatrice.

Madame Isabelle Chastagnier :

Rappel des activités en cours :
Activ'méninges tous les vendredis matin.
Gestes qui sauvent le 18/05 de 13 h 30 à 17 h.
La conférence sur « Savoir poser des limites aux enfants » le 05/04 à la salle communale a rassemblé environ une trentaine de personnes.

Commission Affaires sociales le 14/05.

Conseil municipal du 14 mai 2018

DÉLIBÉRATIONS

Question n° 1

Arche agglo : programme local de l'habitat

Madame le Maire expose que par délibération du 28 février 2018 le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hermitage-Tournonais – Herbasse – Pays de Saint-Félicien a arrêté le projet de Programme local de l'habitat 2018-2023.

Elle rappelle que le Programme Local de l'Habitat est un document de planification obligatoire pour les Communautés d'agglomération (Article L302-1 à L302-44 du code de la construction et de l'habitation – CCH). Il définit la politique de l'habitat sur 6 ans. L'ensemble des documents d'urbanisme doivent être compatibles avec le PLH.

Après un travail de concertation avec les communes et les partenaires institutionnels, le PLH s'articule autour de 6 axes ; le projet

est décliné en actions dont la mise en œuvre s'échelonne sur la durée du PLH.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, donne un avis favorable.

Question n° 2

Tarifs services périscolaires

Madame le Maire expose qu'il est nécessaire de fixer les nouveaux tarifs pour le restaurant scolaire, la garderie périscolaire et propose de reconduire les tarifs de l'année 2017-2018 :

	Proposition année 2017-2018	Proposition année 2018-2019
Restaurant scolaire		
Inscription au mois	4,00 €	4,00 €
Inscription au jour	4,60 €	4,60 €
PAI (apport panier)	2,00 €	2,00 €
Adulte	6,00 €	6,00 €
Garderie périscolaire		
Garderie du matin	1,50 €	1,50 €
Garderie du soir	2,00 €	2,00 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, donne un avis favorable.

Question n° 3

Tarifs activité marche nordique

Madame le Maire rappelle qu'une activité de marche nordique a été mise en place à partir du mois de janvier 2018. Il est nécessaire de définir le tarif à mettre en place pour la saison 2018-2019 et Madame le Maire propose au Conseil municipal le montant de 70 € pour la période de septembre 2018 à juin 2019.

Le Conseil municipal accepte les nouveaux tarifs.

Question n° 4

Convention de parrainage sportif avec la Société Veolia

Madame le Maire rappelle que la Commune organise le 3 juin 2018 la deuxième édition de la course pédestre « Courir sur le 45^e parallèle », à ce titre des demandes de sponsoring sont envoyées à différents partenaires.

La société Veolia propose une convention qui établira les modalités de parrainage et fixera la contribution financière de Veolia à 800 €.

Le Conseil municipal, approuve la convention avec Veolia.

Question n° 5

Règlements des services périscolaires

Madame le Maire présente le projet de règlement des services périscolaires : Restaurant scolaire et garderie périscolaire pour l'année scolaire 2018-2019 et demande au Conseil municipal de valider les termes de ce document.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le règlement présenté.

Question n° 6

Approbation de la convention en date du 9 avril 2018 confiant le contrôle des débits des Poteaux d'incendie à Eaux de la Veauce

En application de la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 - article 77 et au décret n° 2015-235 du 25 février 2015 – Article R-2225-9 « les contrôles techniques sont effectués au titre de la police spéciale de la défense extérieure contre l'incendie sous l'autorité du Maire ». Ainsi à compter du 1^{er} janvier 2018, le SDIS réalisera uniquement les reconnaissances opérationnelles, consistant essentiellement à une vérification visuelle, telles que définies dans le Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Il appartient au Maire d'effectuer, ou de faire effectuer par un tiers, les contrôles techniques des points d'eau incendie et de les transmettre au SDIS selon une périodicité de 3 ans.

Elle fait lecture aux membres du Conseil municipal de la convention proposée par Eaux de la Veauce. Cette dernière fixe les prérogatives de la commune et d'Eaux de la Veauce. Il est proposé au Conseil municipal de Pont-de-l'Isère d'approuver le projet de convention présenté par Eaux de la Veauce. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide d'approuver le projet de convention.

AUTRES AFFAIRES

Question n° 7

Présentation des budgets Écoles Maternelle et Élémentaire

Madame le Maire présente les budgets des Écoles maternelle et élémentaire pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Question n° 8

Compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire sur délégation du Conseil municipal

Décision 2018.14 – Madame le Maire sollicite auprès du SDED une aide technique et financière au titre de la rénovation de menuiseries de la Mairie et décide de céder au SDED les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) issus des travaux réalisés.

Décision 2018.15 – Il est accordé dans le cimetière avenue de Provence, une

concession de 30 ans, à compter du 30/03/2018, à titre de concession nouvelle et moyennant la somme de 900,00 €.

Décision 2018.16 – L'avenant n° 1 au Marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour la rénovation thermique et accessibilité de la Mairie a pour objet la modification de la mission confiée au 2^e cotraitant SARL Gesteco Veyrunes par la nécessité d'une deuxième consultation suite à la résiliation du marché du lot n° 1 et la recherche d'un deuxième attributaire.

Décision 2018.17 – L'avenant n° 1 au marché n° 2018.TR04280001 a pour objet la prise en compte de sujétions techniques d'adaptation pour une réalisation optimale, celui-ci est accepté pour un montant de 2 320,00 € HT ce qui porte le montant du marché à 45 210,00 € HT.

Questions diverses

Madame le Maire :

Soumet au Conseil municipal la question d'une location d'un véhicule électrique qui servirait aux agents du service administratif lors de leurs déplacements professionnels. Le système de location est globalement validé mais il serait utile de se renseigner sur le prix de la location d'un véhicule thermique.

Indique qu'un terrain serait en vente rue des Loisirs jouxtant un terrain déjà propriété de la Commune, une étude sur l'achat de celui-ci pourrait être étudiée.

Monsieur Daniel Roux :

Dit que les travaux de la RN7 avancent normalement, le plateau traversant pourra bientôt être utilisé et le passage sur la place du souvenir réouvert.

Commission voirie : le 22/05 à 18 h.

Monsieur Marc Pizieux :

Une cinquantaine d'enfants ont participé à la Fête du buchillon.

16/06 : Assemblée générale de l'USPR avec diffusion du match France/Australie sur écran géant suivie de la Fête de la musique.
16/06 : Gala Dynamic danse à Mercuroil-Veauce.

23-24/06 : Exposition peinture : Pont des Arts.

Madame Isabelle Chastagnier :

Formation aux gestes qui sauvent le 18/5 – 9 personnes inscrites.

Commission affaires sociales le 17/05.

Monsieur Patrick Touret :

Infos Mission Locale pour les jeunes, les changements dus à la fusion de la Région et l'augmentation du territoire et du nombre de bénéficiaires compliquent la gestion des dossiers. Les nouveaux locaux de l'agence de Romans sont bien aménagés et opérationnels.

À VOTRE SERVICE

MAIRIE

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Fermée le samedi après-midi.
Tél. : 04 75 84 60 13 – Fax : 04 75 84 75 52
mairie-de-pont-de-lisere@mairiedepontdelisere.fr

POLICE MUNICIPALE

Tél. : 04 75 60 52 50
Patrouille : 06 08 82 71 78
pm.pontisere@gmail.com

LA POSTE

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Jeudi, samedi de 9h à 12h
Levée du courrier (boîte aux lettres de
La Poste) : 15h la semaine/ samedi 12h.
Tél. : 04 75 84 73 62

PHARMACIE

M^{lle} Leynier
2 rue du Château d'Eau – Tél. : 04 75 84 50 14

INFIRMIÈRES

Cabinet infirmier: 3 avenue de Provence
Tél. : 04 75 84 67 16
M^{me} Noiry – M^{me} Bosc – M^{me} Vergne –
M^{me} Serre – M^{me} Barreau

MÉDECINS

Docteur Hélène Poupard
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 55 02 55
Docteur Clément Skladanek
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 84 69 35
Docteur Olivier Crespy
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 84 68 24

CABINET DENTAIRE

Docteur Cécile Caplier
11 rue des Bruyères – Tél. : 04 75 84 62 93

OSTÉOPATHES

M^{me} Chantal Stringher
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 25 85 53
M. Vincent Michel – 8 allée des Iris
Tél. : 04 75 84 66 66

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. Vincent Michel – 8 allée des Iris
Tél. : 04 75 84 66 66
M^{me} Élodie Ponsot – 20 bis rue Molière
Tél. : 07 71 63 37 54
M. Stéphane Sisak – 21 rue du 16 Août 1944
Tél. : 06 62 06 86 59 à compter de septembre 2018

ORTHOPHONISTE

M^{me} Sylvie Tourniaire
Maison médicale
3 avenue de Provence – Tél. : 04 75 84 66 72

PSYCHANALYSTE PSYCHOTHÉRAPEUTE

Psychomotricien D.E. – Sexologie clinique D.U.
M. Patrick Hollender
9 allée des Quatre Saisons
Tél. : 07 78 10 64 86

CRÈCHE - RAM (relais assistant-e-s maternel-le-s)

S'adresser à : Arche Agglo
Tél. : 04 26 78 78 78 ou 04 26 78 57 28
À Pont-de-l'Isère,
crèche « Couleur Grenadine »

ÉCOLES

Maternelle : Directrice M^{me} Fay
Tél. : 04 75 84 63 06
Élémentaire : Directeur M. Ramondenc
remplacé par M. Pizieux
Tél. : 04 75 84 63 24

SALLE OMNISPORTS

Tél. : 04 75 84 70 65

ADMR (aide à domicile en milieu rural)

Service des personnes âgées, des familles,
téléassistance, livraison des repas.
Présidente : M^{me} Clémence Martel
Permanences à la Maison des Services
5 avenue du Rhône – Tél. : 04 75 25 56 80

MARCHÉ AUX FRUITS

Horaires professionnels
De mai à septembre :
Marché journalier à 17 h
D'octobre à avril :
3 jours par semaine à 16h30
Tél. : 04 75 84 61 44

LOGEMENT SOCIAL

S'adresser à :
Drôme Aménagement Habitat
18 place de la Paix – 26000 Valence
Tél. : 04 75 81 30 60
Société Développement Habitat
4 rue Pasteur – 26000 Valence
Tél. : 04 75 81 39 39

VEOLIA EAUX

S'adresser à :
Veolia Eaux, 163 chemin de la Forêt
26000 Valence – Tél. : 04 75 82 41 00

ORDURES MÉNAGÈRES

S'adresser à : SIRCTOM Andancette
Tél. : 04 75 03 87 87

DÉCHETTERIE

Tél. : 04 75 07 08 23 à Mercuriol du lundi au
samedi.

Horaire d'été : de 8h30 à 12h et de 13h à 18h
Horaire d'hiver : de 9h à 12h et de 13h à 17h

CENTRE HOSPITALIER DE ROMANS

Tél. : 04 75 05 75 05

CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE

Tél. : 04 75 75 75 75

SAPEURS-POMPIERS DE VALENCE

Tél. : 18

SAMU VALENCE

Tél. : 15

GENDARMERIE DE TAIN-L'HERMITAGE

Tél. : 04 75 08 23 77

SÉCURITÉ SOCIALE

59 avenue Maréchal Foch
07300 Tournon-sur-Rhône

SERVICE MÉDICO-SOCIAL DÉPARTEMENTAL

Permanences des Assistantes Sociales
Assurées à la Maison des Services
5 avenue du Rhône
Tous les jeudis de 9h à 11h sur rendez-vous.
Prendre rendez-vous au Centre Médico-Social
de Tain.
11 quai A. Rostaing - Tél. : 04 75 08 33 55
Consultations des Nourrissons
Assurées à la Maison des Services
5 avenue du Rhône
Tous les 3^{es} mardis du mois de 14h à 16h
sur rendez-vous.
Tous les 1^{ers} vendredis du mois de 9h à 12h
sur rendez-vous.
Prendre rendez-vous au Centre Médico-
Social de Tain.
11 quai A. Rostaing – Tél. : 04 75 08 33 55

LE TREMPLIN

Mise à disposition de personnels salariés au-
près des particuliers, des associations, des
agriculteurs et des collectivités. Accompa-
gnement de personnes dans leur parcours
professionnel. Propositions de missions de
travail aux personnes. Brigade verte : débrous-
saillage, taille de haie, bûcheronnage, etc.
20 rue du Repos – 07300 Tournon
Tél. : 04 75 07 04 13
Lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi de 8h30 à 12h



VALENTE
TRAVAUX PAYSAGERS

Créateur de jardins haute couture

conception • aménagement • entretien



26300 Alixan • 04 75 02 75 84
www.valente-paysagiste.fr

Rhône Magnum
la cave

**a déménagé
pour devenir**



180m2 d'accueil - 1500 m2 de parking
Au rond-point de la ZA Les Vinays

**CAVE - ÉPICERIE FINE
ATELIER DE DÉGUSTATION
BAR À VIN**

www.rhone-magnum.fr - 04 75 77 07 62
NOUVELLE ADRESSE
RN7 - 15 chemin du Bertrand
26600 PONT-DE-L'ISÈRE



45^e Parallèle
de l'immobilier

TRANSACTION - LOCATION - GESTION

Tél. : 04 75 84 89 74 - Fax : 04 75 84 89 72

1 place de la Mairie
26600 PONT-DE-L'ISÈRE

www.immo45e.fr

AVCI FAÇADES

Depuis
1996

Neuf et rénovation • Devis gratuit



85, rue de Marseille - 26140 ST RAMBERT D'ALBON
Tél. / Fax : 04 75 31 36 84 - Port. : 06 81 69 58 64
avcifacades@orange.fr

LAVAGE DU 45^e PARALLÈLE

UNIQUE EN DRÔME



STATION DE LAVAGE
KÄRCHER

7 J/7 LIBRE SERVICE

500 route de Lyon • 26600 PONT-DE-L'ISÈRE • Tél. 06 85 17 22 48



Garage du 45^e Parallèle

Mécanique - Carrosserie
Dépannage 24 h/ 24 - 7j/7

Vente de véhicules neufs et occasions - Toute marque

52 avenue du 45^e Parallèle 26600 PONT-DE-L'ISÈRE - Tél. 04 75 84 60 04



BUREAUTIQUE
INFORMATIQUE
SOLUTIONS D'IMPRESSION
GESTION DOCUMENTAIRE

SAINT-PÉRAY
04 75 40 40 06

AUBENAS
04 75 93 60 92

www.print07.com
standard@print07.com